

Renseignements sur les garanties relatives aux pandémies

Nous avons élaboré le présent document pour répondre aux questions fréquentes de nos clients. Si vous avez d'autres questions ou avez besoin d'assistance, veuillez communiquer avec votre agent en assurance de dommages.

Les lieux de mon entreprise sont-ils couverts s'ils sont inoccupés pendant un certain temps pendant la pandémie?

Oui. Votre police d'assurance continue de couvrir les lieux de votre entreprise, et l'assurance interviendra en cas de sinistre, selon les conditions de la police. Veuillez communiquer avec votre agent en assurance de dommages pour obtenir des précisions sur les garanties prévues aux termes de votre police.

Si on me poursuit en justice pour des raisons liées à la pandémie, est-ce couvert?

Votre police d'assurance de la responsabilité civile des entreprises ne comprend pas d'exclusion liée aux pandémies; l'assurance interviendra donc en cas d'allégation de négligence liée à une pandémie, selon les conditions de la police.

Si je ferme mon entreprise ou si mes revenus diminuent ou que mes dépenses augmentent pendant la pandémie, suis-je couvert par une assurance des pertes d'exploitation (c.-à-d. du bénéfice d'exploitation ou de la perte du revenu de l'entreprise)?

La plupart des polices d'assurance des pertes d'exploitation au Canada ne couvrent pas les pertes découlant directement d'une pandémie. Veuillez communiquer avec votre agent en assurance de dommages pour obtenir des précisions sur les garanties prévues aux termes de votre police.

Comment dois-je déclarer un sinistre?

Veuillez déclarer tout sinistre non urgent en ligne à www.federated.ca/fr.

Pour toute question au sujet d'une demande de règlement en cours, veuillez communiquer avec l'équipe régionale de l'Indemnisation :

- Région du Québec : sinistresquebec@federated.ca
- Région de l'Ouest : westernclaims@federated.ca
- Région de l'Ontario : ontarioclaims@federated.ca
- Région de l'Atlantique : atlanticclaims@federated.ca

Veuillez déclarer tout sinistre urgent par téléphone au 1.855.616.6262.